



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Avignon, le 21 octobre 2021

Affaire suivie par :
Dominique Papon
Inspectrice de l'Éducation nationale
En charge de l'ASH
Tél : 04 90 27 76 11
Mél : ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr

49, rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Le Directeur académique
des Services de l'Éducation nationale de Vaucluse
à
Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs
de l'Éducation nationale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés,
Mesdames les Directrices de CIO,
Mesdames et Messieurs les enseignant-es référent-es
de scolarité,
Mesdames les Conseillères Techniques du DASEN

Objet : Procédure d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés du second degré (SEGPA – EREA)

Références :

- Code de l'éducation articles D.332 7, L 351.1
- Arrêté du 7 décembre 2005 BO n° 1 du 5/01/2006
- circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 n°40 du 29 octobre 2015

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les SEGPA et EREA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes, auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes importantes dans l'acquisition des connaissances et compétences attendues à l'issue du cycle de consolidation. Le redoublement n'est pas une condition nécessaire à l'orientation des élèves en SEGPA.

L'ORIENTATION

L'orientation vers les Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés (EGPA) du second degré relève de la compétence exclusive du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, après avis de la Commission Départementale d'Orientation vers les enseignements Adaptés du second degré (CDOEA) et des parents (ou représentants légaux).

LA PROCÉDURE POUR LES ELEVES DE COLLÈGE

À la fin de la troisième année du cycle de consolidation (classe de 6^{ème}), dans le cas où les difficultés de l'élève sont telles qu'elles risquent de ne pouvoir être résolues dans un dispositif d'aide, le conseil de classe peut demander une orientation vers les enseignements adaptés. Trois situations peuvent se présenter :

A. L'élève de sixième a déjà bénéficié d'une pré-orientation en 6^{ème} SEGPA :

L'équipe pédagogique et le psychologue de l'éducation nationale EDO recueillent tout élément susceptible d'aider le conseil de classe du second trimestre à décider de proposer ou non l'orientation en 5^{ème} SEGPA : acquis scolaires, bilan d'inclusions, éléments psychologiques s'il y a lieu, compte-rendu de PPRE, de PAP.

Le Conseil de classe du 2^{ème} trimestre étudie la situation. Il formule une demande d'orientation vers les EGPA, ou une proposition de poursuite de la scolarité en classe ordinaire. Le chef d'établissement en informe les parents et recueille leur avis (Annexe 1a collège – signature des deux parents indispensable).

Le chef d'établissement transmet l'ensemble des dossiers de demande d'orientation à l'enseignant référent de la CDOEA - DSDEN 84 (Annexe 7 collège).

La CDOEA plénière émet, au regard de ces éléments, un avis d'orientation qu'elle soumet au DASEN, qui oriente et affecte l'élève en SEGPA en fonction des places disponibles.

B. L'élève n'a pas été pré-orienté en SEGPA :

Dès le début du second trimestre, les parents sont informés des difficultés de leur enfant et des aides mises en place au sein de la classe. Le professeur principal rencontre les parents et leur présente l'intérêt d'une poursuite de scolarité en SEGPA, ainsi que les objectifs et le déroulement de ces enseignements (Annexe 1b collège).

Le Conseil de classe du second trimestre demande l'orientation vers les enseignements adaptés. Le chef d'établissement, en informe les parents et recueille leur avis.

Le chef d'établissement transmet l'ensemble des dossiers des élèves de son établissement, accompagnés du bordereau récapitulatif, à la CDOEA, DSDEN 84, afin qu'ils soient instruits puis examinés par la commission (Annexe 7 collège - signature des deux parents indispensable).

La CDOEA plénière émet, au regard de ces éléments, un avis d'orientation qu'elle soumet au DASEN, qui oriente et affecte l'élève en SEGPA en fonction des places disponibles.

Le cursus au sein de la SEGPA constitue un ensemble cohérent et progressif de la 6^{ème} à la 3^{ème}, c'est pourquoi les demandes d'orientation en 4^{ème} SEGPA doivent rester exceptionnelles.

C. L'élève est en situation de handicap :

La demande d'orientation est adressée à la CDAPH. Le dossier n'est pas examiné par la CDOEA.

D. Orientation vers le LEA – EREA :

Les demandes d'orientation concernant des élèves issus de troisième SEGPA sont dispensées de l'avis de la CDOEA pour une entrée au LEA-EREA.

Les affectations en EREA sont organisées sous la direction de l'IEN-IO et du Proviseur de l'EREA en concertation avec la CDOEA. Elles se déroulent selon le calendrier académique d'affectation des élèves.

E. Composition du dossier de demande d'orientation pour tout élève de collège :

Le dossier de demande d'orientation adressé à la CDOEA par le chef d'établissement comprend obligatoirement les pièces suivantes :

- **la fiche navette** collège - parents - CDOEA, portant l'avis et la signature des deux parents (Annexe 1).
- **l'avis de l'équipe éducative et du conseil de classe** sur la demande d'orientation (Annexe 5).
- **la feuille de renseignements scolaire** (Annexe 2),
- **les évaluations scolaires et travaux de l'élève** apportant un éclairage sur ses réussites et difficultés.
- **le bilan du PPRE**
- le compte-rendu de la dernière **équipe éducative**
- **le bilan psychologique** sous pli cacheté portant la mention « CONFIDENTIEL », le NOM, le prénom et l'établissement de l'élève (Annexe 3).

Si la situation de l'élève le nécessite, il est recommandé de joindre au dossier :

- le feuillet social, sous pli cacheté, portant la mention « CONFIDENTIEL », le NOM, le prénom et l'établissement de l'élève (Annexe 4),
- le feuillet médical, sous pli cacheté portant la mention « SECRET MEDICAL » le NOM, le prénom et l'établissement de l'élève.

Les différents documents constituant le dossier d'orientation vers les Enseignement Adaptés sont téléchargeables sur le PIA.

Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités par la commission.

F. Calendrier général pour les demandes d'orientation du second degré :

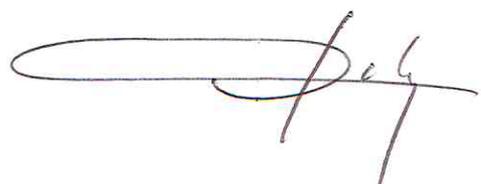
27 avril 2022 : date limite d'envoi des dossiers complets et du bordereau récapitulatif par le chef d'établissement au Bureau de la CDOEA – DSDEN 84.

13 juin 2022 : CDOEA plénière second degré.

20 juin 2022 : commission départementale d'affectation.

Je vous remercie de votre concours dans l'application de ces dispositions.

Christian PATOZ



**Fiche navette en vue d'une demande
d'orientation vers les enseignements adaptés
du second degré
Elève scolarisé en 6^{ème} SEGPA**

Renseigné par le chef d'établissement du collège

Elève	Représentants légaux	
	Père	Mère
NOM	NOM Prénom et adresse :	NOM Prénom et adresse :
Prénom		
Né(e) le		
En classe de 6^{ème} SEGPA du collège :	Téléphone :	Téléphone :

Avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Le chef d'établissement du collège vous informe de l'avis du conseil de classe

Demande d'orientation en 5^{ème} SEGPA

Proposition de scolarisation en 5^{ème} de collège

Le à

Cachet et signature du chef d'établissement Signatures des deux représentants légaux

Réponse des deux représentants légaux (*signatures des deux parents indispensables*) :

J'accepte la proposition Je refuse la proposition

Le à

Si vous souhaitez être reçu par la commission, merci de joindre au dossier un courrier adressé à la CDOEA.

Signatures des deux représentants légaux

**Fiche navette en vue d'une demande
d'orientation vers les enseignements adaptés
du second degré
Elève de 6^{ème} ou 5^{ème} collège**

Renseigné par le Professeur principal :

Elève	Représentants légaux	
	Père	Mère
NOM	NOM Prénom et adresse :	NOM Prénom et adresse :
Prénom		
Né(e) le		
En classe de _____ du collège :	Téléphone :	Téléphone :

Proposition de l'équipe éducative : orientation vers les enseignements adaptés

Le professeur principal vous présente ce jour le projet d'orientation en SEGPA pour votre enfant, formulé par l'équipe éducative en date du Fait le à

Nom et signature du professeur principal

Signatures des deux représentants légaux

Avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Le chef d'établissement vous informe ce jour que le conseil de classe du demande une orientation en SEGPA pour votre enfant.

Le à

Cachet et signature du chef d'établissement

Réponse des deux représentants légaux (réponse des deux parents indispensable) :

J'accepte la proposition

Je refuse la proposition

Le à

Si vous souhaitez être reçu par la commission, merci de joindre au dossier un courrier adressé à la CDOEA.

Signatures des deux représentants légaux

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES DU
SECOND DEGRE**

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Feuillet rédigé par :

Professeur de :

Date :

NOM et prénom de l'élève :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Etablissement de scolarisation : Classe :

CURSUS SCOLAIRE

Classe	Etablissements fréquentés	Année scolaire	Aides scolaires et extra scolaires

Éléments complémentaires si nécessaire (date d'arrivée en France , fréquentation scolaire, absences, retards)

RESULTATS AUX EVALUATIONS

Discipline	Niveau d'acquisition	Date de passation	Aménagements proposés
Français			
Mathématiques			

OBJECTIFS ET BILAN DU PPRE OU PAP

.....

.....

.....

.....

.....

EVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

I – LECTURE / LIRE

- Déchiffrage de mots simples :
- Lecture hésitante à l'oral :
- Compréhension d'une phrase courte:
- Compréhension d'un texte court :

Vos observations :

.....

.....

II – EXPRESSION ORALE

- Expression orale difficile à comprendre :
- Expression hésitante :
- S'exprime aisément et correctement :

Vos observations :

.....

.....

III – COPIE, EXPRESSION ECRITE

- Copie sans faute un texte :
- Ecrit un texte dicté :
- Rédige un texte :

Vos observations :

.....

.....

IV – NUMERATION, OPERATIONS

Opération	comprise	acquise
addition		
soustraction		
multiplication		
division		

- Numération acquise jusqu'à :

Vos observations :

.....

.....

V – RAISONNEMENT MATHEMATIQUE

- Sait quand et comment utiliser les opérations élémentaires :

- Contrôle la vraisemblance d'un résultat :

Vos observations :

.....

.....

VI – GEOMETRIE / ESPACE

- Effectue des tracés à l'aide des instruments usuels (règle, équerre, compas, rapporteur) :

.....

Vos observations :

.....

.....

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Motricité, vision, audition, langage :

.....

.....

.....

.....

VIVRE EN SOCIETE

- Sait ce qui est interdit, ce qui est permis :
- Connaît les règles de la vie collective et les respecte :
- Se respecte, respecte les autres (adultes et élèves) :

Vos observations :

.....

.....

AUTONOMIE

- S'appuie sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, se concentrer, mémoriser) :
- Sait respecter les consignes :

Vos observations :

.....

.....

INITIATIVE

- Prend en compte le point de vue de l'autre, échange :
- Manifeste de la curiosité, de la créativité :
- Est motivé (disciplines ?) :

Vos observations :

.....

.....

Pièces à joindre au dossier

- **Evaluations et travaux de l'élève permettant d'identifier ses difficultés et ses réussites**
- **Bilan de la dernière équipe éducative (de moins d'un an)**
- **Bilan du PPRE**

A, le

Le chef d'établissement

Le professeur principal

SYNTHESE DES ELEMENTS PSYCHOLOGIQUES

NOM et prénoms de l'enfant :

Sexe :

Né(e) le : **à**

Etablissement :

Classe :

Nom du psychologue :

Lieu d'exercice :

Circonscription ou CIO :

Date de la rédaction :

1. Interventions et outils utilisés (année en cours et antérieures si nécessaire)

Nature des outils utilisés (bilans, entretiens, outils psychométriques, équipes éducatives ...)	Date

2. Bilan psychologique étayé explicitement par des évaluations psychométriques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les frères et sœurs (situer l'enfant intéressé(e) à sa place)

NOM et prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée ou profession	Remarques particulières

SITUATION FAMILIALE

- ⇒ Suivi social, main levée, signalement.....
.....
- ⇒ Evènements particuliers.....
.....
- ⇒ Autres personnes vivant avec la famille.....
.....
- ⇒ L'enfant vit-il au sein de sa famille ? (sinon préciser la situation).....
.....

Conditions de vie de l'enfant :

- Logement
- Loisirs
- Comportement de l'enfant dans la famille

Scolarité de l'enfant :

- Classe(s) redoublé(e)s
- Comportement de l'enfant à l'école

Prise en charge spécifique :

PPRE : oui non RASED : oui non

Ou Spécialisée CAMPS, SESSAD, CMPP, CMP,.....

Conclusions :

.....
.....
.....
.....

Autonomie de l'enfant : (mobilité)

Avis de la famille sur l'orientation proposée :.....
.....
.....

Liaison avec médecin de l'éducation nationale si problèmes de santé **oui** **non**

Souhait de l'enfant :

Pour orientation en EREA ou SEGPA

- souhait ou projet professionnel :
- positionnement des parents par rapport à ce choix :

SYNTHESE DE L'ASSISTANT(E) SOCIALE :

ELEVE

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

En classe de :

Etablissement fréquenté :

Avis de l'équipe éducative en date du..... sur la demande d'orientation en SEGPA

Favorable Défavorable

Nom et signature du professeur principal

Motif et observations :

Avis du conseil de classe

Date :

Favorable Défavorable

Nom et signature du chef d'établissement

Motif et observations :

Avis de la CDOEA

Date :

Favorable Défavorable

Signature du président de la commission

Motif et observations :

Dossier de demande d'orientation vers les enseignements adaptés

(à adresser complet à la CDOEA)

DSDEN de Vaucluse – 49, rue Thiers – 84077 Avignon cedex 04

<i>Concernant l'élève</i>	<i>Cachet de l'établissement scolaire</i>
NOM :	
Prénom :	
Date de naissance :	<i>Signature du chef d'établissement</i>
Classe actuelle :	

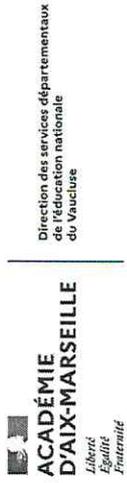
Pièces indispensables au dossier

- Annexe 1 : Fiche navette (signée des deux parents)
- Annexe 2 : Renseignements scolaires
- Annexe 3 : Bilan du psychologue EN EDO
- Annexe 5 : Avis de l'équipe éducative et du conseil de classe
- Evaluations et travaux de l'élève
- Compte-rendu de la dernière équipe éducative
- Bilan du PPRE

Si nécessaire

- Annexe 4 : Feuillet social
- Feuillet médical

Bordereau d'envoi des demandes d'orientation



Collège / Commune :

Chef d'établissement :

NOM	Prénom	Date de naissance	Classe	Père NOM Prénom Adresse	Mère NOM Prénom Adresse	Autre (préciser) NOM Prénom Adresse	Avis du conseil de classe sur la demande d'orientation